

Préconisations du SHIC votées au Conseil d'Administration du 24 avril 2020

A la prise de rendez-vous

Le praticien

- Reste attentif à l'appréhension éventuelle du client liée à la situation sanitaire,
- Gère l'espace entre 2 rendez-vous pour éviter le contact entre clients,
- Informe des nouvelles mesures d'hygiène dans le cabinet,
- Invite à contacter le médecin traitant en cas de signe du Covid-19,
- Demande de venir avec un masque neuf et une paire de chaussettes.

Pour un accueil rassurant

A l'arrivée au cabinet

Le praticien

- Porte une blouse, utilise des chaussures dédiées au cabinet ou des sur-chaussures,
- Porte un masque, se lave les mains devant son client et enfle des gants,
- Nettoie devant le client la surface du bureau, la table de soin et les toilettes,
- Dépose ses téléphone, clés, bijoux et porte-monnaie dans une pochette plastique,
- Retire les serviettes en tissu et les remplace par des serviettes en papier jetables.

Le client

- Enlève ses chaussures et utilise ses chaussettes ou des sur-chaussures proposées,
- Laisse ses sacs, manteau et masque porté à l'entrée,
- Dépose ses téléphone, clés, bijoux et porte-monnaie dans une pochette plastique,
- Se lave les mains, utilise le gel hydro-alcoolique et enfle des gants,
- Porte un masque neuf pour la durée du rendez-vous.

Pour prévenir tout risque de contagion

Pendant l'entretien

Le praticien et le client lisent ensemble la liste des signes connus du Covid-19, sur le document envoyé par le syndicat. Ils écrivent sur le recueil d'informations :

« Je certifie n'avoir eu aucune manifestation du Covid-19 depuis 15 jours. »
avec nom, prénom, date et signature.

Pour sécuriser l'activité

Pendant et après la séance

Le praticien

- Protège oreiller et repose-jambes avec le drap d'examen,
- Réalise toute la séance avec les gants et un tablier jetable,
- Utilise une canule et un appareil décontaminés (article 3 de la charte),
- Désinfecte table de soin, accessoires et toilettes après la séance.

Le client

- Retire et jette ses gants avant de sortir des toilettes,
- Se lave les mains (gel et serviettes papier jetables mis à disposition).

Pour l'hygiène des locaux

Le cabinet

- Sol, accessoires et poubelles désinfectés chaque soir,
- Blouses et draps de bains lavés à 60° (programme de lavage 30mn mini.),
- Aération des pièces le plus souvent possible,
- Climatisation uniquement entre les rendez-vous, en l'absence de client.

Pour limiter la diffusion du virus dans l'air et sur les surfaces

Sécurisation sanitaire du redémarrage de l'activité

Pour répondre au défi sanitaire du Covid-19, le conseil d'administration du syndicat a voté le 24 avril 2020, le renforcement des mesures d'hygiène définies dans la charte du métier.

Quelles actions à mettre en oeuvre ?

1. Afficher les nouvelles mesures d'hygiène,
2. Communiquer à nos clients et partenaires le renforcement des dispositifs d'hygiène,
3. Acquérir le matériel nécessaire (voir affiche),
4. Appliquer les nouvelles consignes.

Les bonnes nouvelles ?

La nouvelle procédure d'hygiène est facile à mettre en oeuvre pour le client.
Elle engage peu de frais pour le praticien :

1. Masque et gants,
2. Gel, savon et produit désinfectant,
3. Serviettes en papier,
4. Tablier et sur-chaussures à usage unique.

Quelles responsabilités pour le praticien ?

1. La mise en danger de la santé d'autrui peut engager la responsabilité de chacun.
2. Praticien et client confirment n'avoir aucune manifestation depuis 15 jours (Note).
3. Le praticien applique le dispositif d'hygiène et prend soin de le faire respecter.

Vous trouverez l'affiche des nouvelles mesures dans le document en pièce jointe.

Pour nourrir notre réflexion, déposez vos questions et partagez vos informations sur Discord dans le nouveau salon [#hygiene-Covid-19](#) de la rubrique METIER .

Dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité,
Pour nos clients et pour nous-mêmes,

La présidente,



Note : Pr Henri Joyeux www.professeur-joyeux.com

« Il s'agit de ne pas se laisser prendre au dépourvu par ce virus. Ses symptômes peuvent être uniques ou associés, et sont essentiels à reconnaître. Repérer les premiers signes du Covid-19 avant les troubles respiratoires :

perte du goût et/ou de l'odorat – fièvre et mal à la tête – courbatures anormales – toux sèche irritative – écoulement et congestion nasale
fatigue anormale et durable – diarrhées et douleurs abdominales anormales – insuffisance rénale débutante (boissons abondantes et peu d'urines)
inflammation testiculaire – éruption cutanée isolée par mauvaise vascularisation de la peau – troubles confusionnels repérés par vos proches »